DNCA INVESTMENTS

JUIN 2022

RAPPORT 2021

ARTICLE 29

DE LA LOI ÉNERGIE CLIMAT

Ce rapport répond aux exigences de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 et de son décret d'application n° 2021-996 publié le 27 mai 2021

I. Politique d'investissement Responsable 2

A. Démarche générale ESG de DNCA Finance 2

B. Information des clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG 3

C. OPCs de DNCA Finance faisant la promotion des critères ESG 4

D. Adhésion chartes, codes, initiatives et label ISR 5

II. Moyens internes déployés 7

A. Equipe et ressources humaines 7

B. Outils 8

C. Approvisionnement en données ESG 9

III. Prise en compte des critères ESG 9

A. Gouvernance 9

B. Plan de formation des membres des instances de direction 12

C. Politique de rémunération 12

IV. Stratégie d'engagement 13

A. Le dialogue avec les émetteurs 13

B. L'engagement actionnarial ou investisseur 14

C. L'engagement collaboratif 14

D. Intégration de la démarche d'engagement au modèle d'analyse et aux décisions d'investissement 15

E. Bilan de la stratégie d'engagement 15

V. Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris 17

A. Stratégie d'alignement de l'Accord de Paris 17

B. Outil de calcul et de diffusion de température induite des portefeuilles 19

C. Résultats de l'alignement des portefeuilles à l'Accord de Paris 21

VI. Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique 22

A. Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique 23

B. Indicateurs retenus à court terme par DNCA Finance 23

C. Résultats de l'analyse biodiversité 24

V. Intégration à la gestion des risques / description du processus 25

A. Prise en compte des risques en matière de durabilité dans le processus d'investissement 25

B. Processus de contrôle des risques en matière de durabilité 29

C. Lien avec la politique d'exclusion de DNCA Finance 31

Annexes 31

A. Objectifs d'Aichi 31

B. Objectifs Commission Européenne / Stratégie 2030 Biodiversité 34

C. Pressions environnementales des principaux portefeuilles de DNCA Finance 34

I- POLITIQE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

A DÉMARCHE GÉNÉRALE ESG DE DNCA FINANCE

En tant qu'investisseur responsable, DNCA Finance a la conviction que les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) peuvent avoir un impact significatif sur la performance financière.

Les investissements de DNCA Finance sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des opportunités auxquels font face les émetteurs (entreprises, organisations et Etats).

La Politique d'investissement responsable s'appuie sur une Politique de gestion des risques en matière de durabilité (voir https://www.dnca-investments.com/documents/185?locale=fr&country_code=FR) et une Politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité (voir https://www.dnca-investments.com/documents/184?locale=fr&country_code=FR).

Les risques environnementaux sont décrits en détail dans la Politique environnementale (https://www.dnca-investments.com/documents/186?locale=fr&country_code=FR).

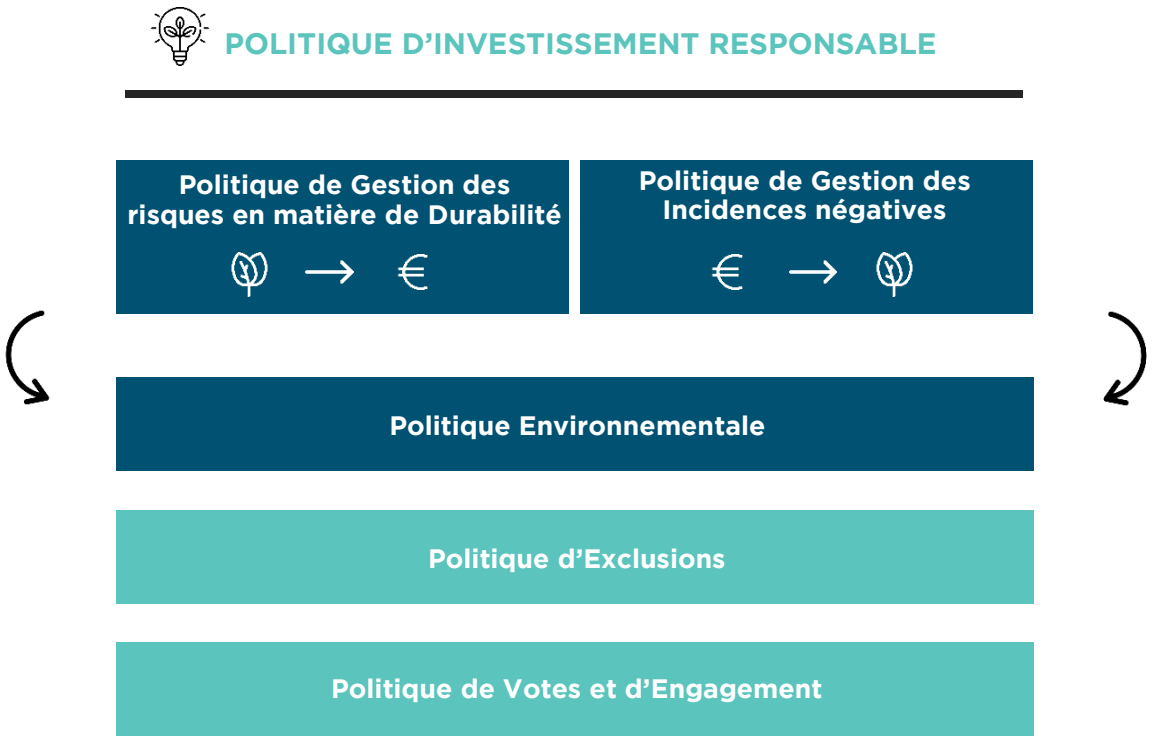

B INFORMATIONS DES CLIENTS SUR LES CRITERES RELATIFS AUX OBJECTIFS ESG

DNCA Finance utilise un large éventail de moyens pour informer ses clients sur sa politique et sa stratégie d'investissement responsable.

Contenu	Moyens	Fréquence
Newsletter, Interviews	Site internet, réseaux sociaux, chaines d'information spécialisées	Hebdomadaire
Reporting	Site internet DNCA Finance, Impression	Mensuelle et annuelle
Inventaire ISR	Site internet DNCA Finance, Impression	Semestrielle
Club Climat	Evénement	Semestrielle
Reporting Contribution Positive	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Rapport vote et engagement	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Rapport pressions environnementales (ex-trajectoire climat)	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Code de transparence	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique d'exclusion	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique vote et engagement	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique investisseur responsable	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique environnementale	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Politique de gestion des risques en matière de durabilité	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Documentation marketing diverse	Communication aux clients et réseaux de distribution par tout moyen	-
Beyond Day	Evénement	Biennale
Ouvrage Académique : ISR & Finance responsable	Livre	-
Ouvrages pédagogiques : • « 8 clefs pour comprendre l'ISR » • « 8 clefs pour comprendre le climat »	Site internet DNCA Finance, Livret	-
Rapports techniques sur la méthode interne d'évaluation des émetteurs (scores ABA)	Site internet DNCA Finance	-

C OPCs DE DNCA FINANCE FAISANT LA PROMOTION DES CRITERES ESG

Au 31 décembre 2021, 32 OPCs de DNCA Finance (sur 79 OPCs DNCA Finance), pesant 19,85 Md€ (sur un total d'actifs sous gestion de 29,23 Md€), intégraient et faisaient la promotion des critères ESG (Articles 8 ou 9 du règlement SFDR).

Liste des fonds ouverts en Article 8 (promotion des critères ESG) ou en Article 9 (objectif investissement durable) gérés :

OPC Article 8 (promotion des critères ESG)	Encours (M€)
Centifolia	1 010
DI Alpha Bonds	3 350
DI Archer	337
DI Beyond European Bond Opportunities	38
DI Beyond Infrastructures & Transition	83
DI Euro Dividend Grower	382
DI Euro Smart Cities	78
DI Eurose	2 338
DI Global New World	373
DI Lafitenia Sustain BB	36
DI SRI Europe Growth	2 168
DI SRI Norden Europe	820
DI Sustainable China Equity	64
DNCA Actions européennes	195
DNCA Actions Small & Midcap France	119
DNCA Beyond Engage	60
DNCA Europe Smaller Companies Fund	141
DNCA Global Emerging Equity	84
Eurose	2770
DNCA Opportunités zone €	967
DNCA SRI Euro Quality (anc. DNCA Action Euro)	2 460

OPC Article 9 (objectif investissement durable)	Encours (M€)
DI Beyond Alterosa	202
DI Beyond Climate	106
DI Beyond Global Leaders	805
DI Beyond Semperosa	370

D ADHÉSION, CODES, INITIATIVES ET LABELS ISR

DNCA Finance affirme son engagement au travers d'initiatives visant à promouvoir et à faire progresser les pratiques de l'investissement responsable :

Initiatives	Date d'adhésion	Principales missions
Principles for Responsible Investments	2017	• Aider les investisseurs à incorporer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le processus décisionnel d'investissement et dans les pratiques relatives aux biens, et par conséquent, à améliorer les retours sur investissement de long terme des bénéficiaires
Carbon Disclosure Project	2018	• Aider à la divulgation de l'impact environnemental des entreprises • Permettre aux investisseurs, aux entreprises, aux villes et aux gouvernements nationaux et régionaux de faire les bons choix aujourd'hui afin de construire une économie prospère qui fonctionne pour les gens et la planète à long terme
Climate 100+	2021	• Peser sur les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre au niveau mondial afin de s'assurer qu'elles prennent les mesures nécessaires
TCFD	2021	• Inciter les entreprises et les organisations à la transparence sur leurs risques climatiques, afin de rendre les investissements dans ces entreprises plus sûrs
AFG / Commission finance durable	2018	• Publier des statistiques annuelles sur l'investissement responsable • Promouvoir le Label ISR et les travaux sur l'évolution de son cahier des charges • Soutenir les sociétés de gestion sur l'application des réglementations SFDR, Taxonomie, Article 29 de la LEC • Réviser le guide sur l'élaboration d'une stratégie charbon • Lancer des groupes de travail autour de thèmes comme la biodiversité, les énergies conventionnelles et l'investissement à impact

Par ailleurs, de nombreux fonds ouverts gérés par DNCA Finance ont obtenu un label ISR et/ou Febelfin :

OPC	Label ISR	Label Febelfin	Encours
Centifolia	✓		1 010
DI Archer	✓		337
DI Beyond Alterosa	✓	✓	202
DI Beyond Climate	✓	✓	106
DI Beyond European Bond Opportunities	✓		38
DI Beyond Global Leaders	✓	✓	805
DI Beyond Semperosa	✓	✓	370
DI Convertibles	✓		519
DI Euro Dividend Grower	✓		382
DI Euro Smart Cities	✓		78
DI Eurose	✓		2 338
DI Evolutif	✓		387
DI Global New World	✓		373
DI Lafitenia Sustain BB	✓		36
DI SRI Europe Growth	✓		2 168
DI SRI Norden Europe	✓		820
DI Sustainable China Equity	✓		64
Eurose	✓		2770
DNCA Global Emerging Equity	✓		84
DNCA Actions européennes	✓		195
DNCA Actions Small & Midcap France	✓		119
DNCA Beyond Engage	✓		60
DNCA Convertibles Europe	✓		307
DNCA Evolutif	✓		365
DNCA Opportunités zone €	✓		967
DNCA SRI Euro Quality (anc. DNCA Actions Euro)	✓		2 460

Le fonctionnement des fonds ISR est décrit dans le Code de transparence de DNCA Finance, disponible sur le site internet : https://www.dnca-investments.com/documents/43?locale=fr&country_code=FR.

II- MOYENS INTERNES DEPLOYÉS

A ÉQUIPE ET RESSOURCES HUMAINES

1. Effectifs dédiés à l'investissement responsable

Par Un pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable a été créé pour gérer et développer les activités suivantes :

- **Réaliser l'analyse ESG** des émetteurs
- **Développer et déployer le modèle d'analyse ESG** propriétaire ABA (« Above and Beyond Analysis »)
- **Piloter les processus d'investissement ISR** et la gestion des fonds incluant des critères ESG
- **Concevoir les reportings Investissement Responsable** au niveau de la SGP (Article 29 Loi Energie Climat)
- **Suivre les engagements de transparence** : reporting extra-financier des fonds, code de transparence, informations destinées aux clients, trajectoire Climat
- **Piloter la labellisation des fonds ISR**

Au 31/12/2021, le pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable était constitué de 7 ETPs, dont 2 gérants, 4 analystes ISR, 1 ingénieur IT. L'équipe représentait ainsi 4.5% des effectifs (en ETP) du groupe DNCA Finance.

Par ailleurs, tous les gérants ont accès aux informations ESG et peuvent les utiliser directement dans leur processus de gestion.

2. Formations Investissement Responsable

DNCA Finance apporte un soin particulier à la formation des équipes concernant l'investissement responsable et le développement durable.

Ainsi en 2021, 30 salariés ont suivi des formations sur ces thématiques, pour un total de 210 heures ; 15 salariés ont bénéficié de formations sur l'Investissement Responsable pendant 174 heures, concernant la « finance durable et le risque climatique », la « finance durable et la diffusion des produits », ou une formation certifiante du CFA « certificate in ESG investing ».

3. Objectifs d'équilibre homme femme dans les prises de décisions

Sensible aux sujets d'égalité homme-femme, DNCA Finance souhaite entamer une réflexion avec les parties prenantes (dont les instances de représentation du personnel) afin d'étudier la possibilité de se fixer des objectifs.
A ce jour, le périmètre inclut 43 hommes et 13 femmes.

B OUTILS

1. Outil propriétaire ABA

DNCA Finance a développé un outil de notation propriétaire ABA « Above and Beyond Analysis ». Ce modèle est articulé autour de cinq piliers d'analyse indépendants et complémentaires applicables à tout entreprise investie dans les fonds :

**ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU*

En complément, un pilier climat et un pilier contribution positive ont été développés pour certains fonds:

L'objectif est de proposer une analyse détaillée apportant une valeur ajoutée à l'analyse financière traditionnelle. Cette analyse est réalisée exclusivement en interne par les équipes de DNCA Finance et s'appuie sur les données émanant des émetteurs.

L'analyse ABA est déployée sur l'univers actif de gestion de DNCA Finance, soit environ 900 émetteurs (comprenant notamment tous les titres d'entreprises en portefeuille). Afin d'élargir la couverture aux univers d'investissements, un Appel d'offres sur les données ESG a été lancé et permettra à DNCA Finance de construire une notation « ABA Quant » (Voir C- Approvisionnement en données ESG).

2. Outil de calcul et de diffusion de température induite des portefeuilles

En 2019, DNCA Finance a développé un modèle d'analyse climatique des émetteurs, appuyé sur les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), les scénarios énergétiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'IPCC et l'initiative Science Based Targets (SBTi).

DNCA Finance a développé « ABA Temp », un outil d'agrégation des scores de température du CDP au niveau du portefeuille et de diffusion de cette température induite aux équipes de gérants et d'analystes financiers. Ainsi, les équipes en charge des investissements ont accès à un tableau de bord de la température des portefeuilles. Cet outil donne la possibilité d'analyser la température de leurs portefeuilles et d'intégrer cette dimension dans leurs décisions d'investissement.
Pour plus de détails, veuillez-vous référer au chapitre V.A - Stratégie d'alignement de l'Accord de Paris.

C APPROVISIONNEMENT EN DONNEES ESG

Afin de répondre aux principes de sa politique d'investissement responsable et aux nouveaux enjeux environnementaux et réglementaires, DNCA Finance a réalisé un appel d'offres fin 2021 en vue de :

- **Améliorer et fiabiliser les données des émetteurs**, et les indicateurs d'impact et d'incidences sur le climat et la biodiversité
- **Renseigner les informations** sur les activités alignées avec la Taxonomie européenne
- **Enrichir le processus d'analyse ISR** existant (notamment via l'intégration des risques physiques et climatiques) et permettre son utilisation systématique (via le recours à une notation « ABA Quant » appréciée sur la totalité de l'univers d'investissement)
- **Elargir le champ d'application** des autres processus ESG

L'application de la Politique d'investissement responsable sera mise en œuvre à l'issue de cet appel d'offres, de l'intégration des données dans le système d'information et des processus d'utilisation.

III- PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

A GOUVERNANCE

1. Gouvernance ESG

DNCA Finance a adapté sa gouvernance pour mieux appliquer la Politique d'investissement responsable, dont la Politique environnementale est l'une des composantes.

La gouvernance ESG est ainsi constituée de plusieurs instances :

- **Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)**
- **Comité Investissement Durable (Comité ID)**
- **Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)**
- **Comité Transverse Investissement Durable (CTID).**

a) Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)

L'objectif du Comité DID est de définir les orientations stratégiques des politiques RSE et d'Investissement Durable de DNCA Finance, dont les orientations concernant le climat et la biodiversité, en cohérence avec les orientations ESG du Conseil de surveillance.

Il est composé des membres du Comité exécutif, du RCCI, du Responsable Gestion ISR, ainsi que les représentants des principales fonctions (pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable, risques, marketing, juridique, fonction commerciale, ...).

Ses principales missions sont de :

- **Déterminer les orientations stratégiques** en matière de responsabilité sociétale d'entreprise et d'investissement responsable
    - Traduire et prendre en compte les orientations des actionnaires de DNCA Finance en matière de responsabilité sociétale et d'investissement durable
    - Arrêter les engagements RSE de DNCA Finance en tant qu'entreprise, notamment les engagements dans la fonction investissement

- **Définir et faire évoluer les politiques ISR** :
    - Développement durable et ses composantes
    - Investissement responsable et ses composantes :
    - Conception des politiques :
    - Evolution des politiques (sur propositions des Comités ID, Opérationnel RSE, autres Comités, ensemble des parties prenantes dont actionnaires)

- **Dresser le bilan de la mise en œuvre opérationnelle des politiques ISR** sur l'année écoulée, en particulier au travers de la production des reportings associés (DPEF, rapport d'engagement, rapport Art. 29 de la LEC, Annexe 1 SFDR, etc.), et en tirer les enseignements pour réviser les orientations stratégiques / les politiques ISR

b) Comité Investissement Durable (Comité ID)

L'objectif du Comité ID est de définir, déployer et suivre les processus d'Investissement Durable.
Il est composé du Responsable du pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable , du Secrétaire Général de la Gestion, d'un représentant par équipe de gestion, d'un représentant de l'équipe Conformité et d'un représentant de l'équipe Risques.

Ses principales missions sont de :

- **Définir les processus ISR, incluant notamment :**
    - Processus de notation des émetteurs privés
    - Processus de notation des émetteurs souverains
    - Processus d'exclusion
    - Processus de sélectivité ISR
    - Processus de gestion des risques en matière de durabilité
    - Processus de pilotage des incidences négatives
    - Processus de labellisation des fonds
    - Processus d'engagement et de vote
    - Processus de pilotage de la trajectoire climat

- **Déployer et suivre les processus ISR :**
    - Assurer le déploiement opérationnel des orientations stratégiques en matière d'Investissement Responsable du Comité de Développement et d'Investissement Durable (comité DID)
    - Piloter la température des portefeuilles selon la trajectoire décidée par le Comité DID
    - Faire l'état des lieux du déploiement des processus ISR et l'atteinte des objectifs fixés par le Comité DID
    - Arbitrer les propositions d'évolution des processus ISR des comités subordonnés
    - Soumettre les propositions d'évolution des politiques ISR au Comité DID

c) Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)

L'objectif du Comité SID est de suivre toutes les évolutions relatives à la politique d'exclusion et les incidences négatives identifiées.

Il est composé du Responsable du pôle de gestion Investissement Responsable , du Secrétaire

Général de la Gestion, et à minima d'un représentant de l'équipe Conformité et d'un représentant de l'équipe Risques.

Ses missions principales sont de :

- **Revoir la politique d'exclusion**

- **Valider et maintenir une traçabilité** et une justification des évolutions qui sont apportées aux listes d'exclusion

- **Suivre et piloter les incidences négatives identifiées.**

d) Comité Transverse Investissement Durable (Comité TID)

L'objectif du Comité TID est de définir, déployer et suivre les processus opérationnels soutenant et encadrant l'Investissement Durable.

Il est composé de la Direction des Opérations, du pôle de gestion Investissement Responsable , et des équipes risques, marketing, juridique, commercial, data, conformité, middle office.

Ses principales missions sont de :

- **Définir, cadrer et suivre** le(s) projet(s) à mettre en place :
    - Définir les objectifs et la feuille de route
    - Définir le lotissement
    - Désigner les responsables des actions
    - Estimer la consommation de ressources nécessaires (temps, charges)
    - Définir le planning en fonction des objectifs et contraintes métiers
    - Suivre les actions et le respect des grands jalons

- **Suivre et appuyer les processus opérationnels** des équipes métiers, dont les points suivants déployés au niveau du comité Data :
    - Sourcing data ESG
    - Instruction des flux
    - Structuration des données ESG (dictionnaire de données / référentiel)
    - Contrôle de la qualité des données ESG
    - Diffusion de données ESG (du référentiel aux éventuels outils métiers)

- **Remonter les informations** nécessaires à la définition du bilan de la mise en œuvre opérationnelle des processus fonctionnels ID sur l'année écoulée, en particulier pour la production de reporting du type rapport d'engagement, rapport Art. 29 de la LEC, Annexe 1 SFDR, etc..

2. Comité des risques

Le suivi des risques financiers liés à l'environnement, dont les risques physiques et de transition climatiques et de perte de biodiversité, est intégré au dispositif de gestion des risques de DNCA Finance (le suivi des risques financiers liés à la durabilité sera opérationnel à l'issue du projet de remise à plat de l'approvisionnement en données ESG évoqué au chapitre II.C - Approvisionnement en données ESG).

Le Comité des Risques, organe central du dispositif de gestion des risques, se tient selon une périodicité semestrielle. Il est composé des trois dirigeants (le Gérant de la Société en Commandite Simple, le Directeur Général Délégué en charge de la Direction des Opérations et le Directeur de la Gestion ou son représentant), de la Responsable du Département des Risques et du RCCI.

Le Comité des Risques a notamment pour objet :

- **De présenter les évolutions de la politique de gestion des risques**, des procédures et de la cartographie
- **De dresser l'état d'avancement des recommandations** issues de l'inspection et des audits
- **De dresser un rapport sur les questions importantes liées aux risques de marché**, de concentration, de crédit, de contrepartie, de change, de liquidité, de valorisation et de durabilité
- **De présenter un suivi des fonds en VaR**, du backtesting et des stress tests
- **D'effectuer un suivi des styles de gestion**
- **De prendre toute décision visant à régulariser une anomalie relevée** par le Département des Risques et faisant l'objet d'une procédure d'escalade
- **D'assurer le suivi des contraintes et des performances**

B PLAN DE FORMATION DES MEMBRES DES INSTANCES DE DIRECTION

Dans la lignée de cette refonte de la gouvernance propre à l'ESG via des comités plus ciblés avec des rôles bien identifiés et adaptés à chaque strate de l'entreprise, un plan de formation sur l'Investissement Responsable a été engagé par DNCA Finance pour s'assurer que les membres du Comité exécutif et du Conseil de Surveillance s'approprient pleinement les sujets de finance durable.

Celui-ci débutera sur la deuxième partie du second semestre 2022.

A l'inverse des contenus standards dispensés par les organismes, ces formations construites « sur-mesure » seront dispensées par un intervenant sélectionné pour son expérience dans la sensibilisation des instances de gouvernance à ces thématiques. En effet, l'idée est de faire un découpage en fonction des rôles et donc des enjeux rencontrés, à savoir :

- **Une ou plusieurs formations personnalisées destinées aux membres du Comité exécutif** sur plusieurs thèmes leur permettant d'appréhender de façon plus claire et sous un angle stratégique leur responsabilité de conseil fiduciaire face aux enjeux du développement durable
- **Une formation dédiée exclusivement au conseil de surveillance** de la société ainsi que le conseil d'administration de la SICAV afin de leur permettre de comprendre et d'échanger sur les décisions stratégiques d'investissement établies par le Comité exécutif

C POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

L'appréciation de la performance est basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (Gestion, Table de négociation, Commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, Fonctions de Conformité et Contrôle 10/03/2021 Interne / Risques). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients. L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour l'ensemble des collaborateurs des équipes de gestion.

La politique de rémunération propre à DNCA Finance est également disponible sur le site internet : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires.

Natixis Investment Managers a engagé une réflexion concernant ses règles de gouvernance et l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le règlement interne de son conseil d'administration. Il est par ailleurs envisagé de déployer ces objectifs au sein des organes de surveillance des filiales de Natixis Investment Managers (y compris [nom de l'affilié]), de façon adaptée aux caractéristiques de chaque entité et au cas par cas.

IV- STRATEGIE D'ENGAGEMENT

En tant qu'investisseur responsable, DNCA Finance attache la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les émetteurs dans lesquels elle investit. L'engagement actionnarial de DNCA Finance est détaillé dans le document « Politique vote et d'engagement ». Cette démarche d'engagement permet à DNCA Finance :

- **D'inciter les émetteurs** à adopter les meilleures pratiques
- **De bénéficier d'une compréhension fine** de la stratégie de l'entreprise et de l'intégration par celle-ci des risques de durabilité

La politique d'engagement contribue ainsi directement à la gestion du risque en matière de durabilité pour DNCA Finance. Le niveau d'engagement et de dialogue dépend du niveau de risque en matière de durabilité.

DNCA Finance distingue deux façons d'interagir avec les sociétés :

- **Le dialogue** avec les émetteurs
- **L'engagement** actionnarial ou investisseur.

A LE DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS

En tant que gérant de conviction, DNCA Finance considère qu'il est fondamental de rencontrer très régulièrement les émetteurs dans lesquels elle investit ou envisage d'investir. C'est le cas pour l'analyse financière comme pour l'analyse ISR. Ces réunions permettent notamment de questionner la direction de l'entreprise sur sa stratégie et dans quelle mesure sa mise en œuvre intègre les intérêts de toutes les parties prenantes. Ces discussions fournissent une image très pertinente du degré d'intégration réel des enjeux ISR et de la culture d'entreprise.

Les informations obtenues durant ces rencontres apportent une contribution significative à la qualité et à la réactivité de notre recherche ISR.

Le nombre de contacts avec les émetteurs est décrit dans le Rapport d'Engagement de DNCA Finance (https://www.dncainvestments.com/isr/Rapport%20d%27engagement%20et%20Rapport%20de%20vote%202021.pdf)

B L'ENGAMENT ACTIONNARIAL OU INVESTISSEUR

Convaincue que l'amélioration des pratiques des émetteurs dans lesquels nous investissons contribue à protéger la valeur des portefeuilles, DNCA Finance a mis en place une démarche d'engagement visant à encourager une meilleure prise en compte des enjeux ISR par les émetteurs. De manière plus générale, DNCA Finance est convaincu qu'il relève de sa responsabilité fiduciaire, non seulement de sélectionner les meilleurs investissements, mais aussi d'encourager de meilleures pratiques et une meilleure transparence des émetteurs.

DNCA Finance distingue deux types d'engagement actionnarial :

- **L'engagement réactif,** à la suite d'une controverse ou un incident particulier

- **L'engagement proactif,** afin d'encourager les émetteurs à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ISR

Ces deux cas font l'objet d'un processus d'engagement formalisé, détaillé dans le document « Politique d'engagement ». Ce processus s'articule ainsi :

- **Identification des cibles d'engagement :**
  - Engagement réactif : analyse fine des controverses ; sollicitation systématique des émetteurs faisant face à des controverses jugées « sévères »
  - Engagement proactif : combinaison de plusieurs facteurs
  - Poids des investissements de DNCA Finance dans l'entreprise
  - Présence de l'entreprise dans les fonds « ISR » (attention accrue sur les risques ESG)
  - Note « Risque de responsabilité » défavorable, indiquant une gestion insuffisante des risques ESG

- **Mise en place de la démarche d'engagement :**
  - Etablissement d'un plan d'engagement (objectifs, indicateurs de suivi de l'avancement et du succès de l'engagement, interlocuteurs désignés, durée estimée de la démarche d'engagement)
  - Discussions avec l'entreprise en fonction du plan d'engagement
  - Suivi de la démarche d'engagement dans l'outil ABA (statut « en cours » ou « atteint »), évolution positive ou négative.
  - Reporting : les résultats de la démarche d'engagement sont communiqués aux gérants concernés et font l'objet d'un reporting dédié auprès des clients (rapport d'engagement annuel)

- **Des procédures d'escalade peuvent être déclenchées,** dans le cas où l'entreprise ciblée refuserait de répondre ou ne mettrait pas en place les moyens appropriés pour adresser les problèmes ou faiblesses identifiés. Ces procédures d'escalade sont déterminées au cas par cas en collaboration avec les équipes de gestion.

C L'ENGAMENT COLLABORATIF

DNCA Finance s'associe avec d'autres investisseurs pour porter un message aux sociétés dans lesquelles elle pourrait, en agissant de façon isolée, avoir une influence limitée. Une action collaborative peut, dans certains cas, permettre d'obtenir de meilleurs résultats auprès des émetteurs.

DNCA Finance exerce son activité d'engagement collaboratif grâce à ses contacts directs avec les investisseurs et à ses participations à des initiatives regroupant de nombreux investisseurs internationaux.

D INTEGRATION DE LA DEMARCHE D'ENGAGEMENT AU MODELE D'ANALYSE ET AUX DECISIONS D'INVESTISSEMENT

1. Intégration à l'analyse ESG ABA

Le dialogue avec les émetteurs est une source inestimable de valeur ajoutée dans les analyses, qu'elles soient financières ou spécifiquement ESG.

Toutes les actions de dialogue et d'engagement sont ainsi intégrées dans deux outils complémentaires :

- **L'outil propriétaire ABA,** afin d'ajuster, le cas échéant, la notation « Risque de Responsabilité » ou « Transition » de l'entreprise, et dans le but de garder une trace des échanges avec la direction des émetteurs investies

- **L'outil ResearchPool (RMS)** dans lequel les gérants complètent toutes les informations relatives aux discussions engagées avec les émetteurs

2. Intégration aux décisions d'investissement

Les résultats des actions d'engagement sont intégrés à l'analyse ESG et peuvent notamment impacter la note « Risque de Responsabilité ». Cette note, diffusée dans toutes les équipes de gestion, donne une indication sur le niveau de risque ESG et a une incidence directe sur l'inclusion ou non dans l'univers éligible des fonds ISR.

Les gérants sont systématiquement conviés à participer aux réunions d'engagement avec les émetteurs qu'ils détiennent en portefeuille.

L'application des principes de gestion du risque en matière de durabilité peut conduire à l'ajustement de la politique d'engagement.

E BILAN DE LA STRATEGIE D'ENGAGEMENT

Le bilan détaillé de la stratégie d'engagement est décrit dans le Rapport d'Engagement de DNCA Finance.
En 2021, sur le sujet de l'engagement actionnarial ou investisseur, DNCA Finance a tenu 98 réunions sur des sujets ISR avec 65 sociétés différentes. DNCA Finance a également réalisé 1 visite de site, un chiffre réduit du fait des conséquences de la pandémie.

Durant ces réunions 6 thèmes différents ont été abordés :

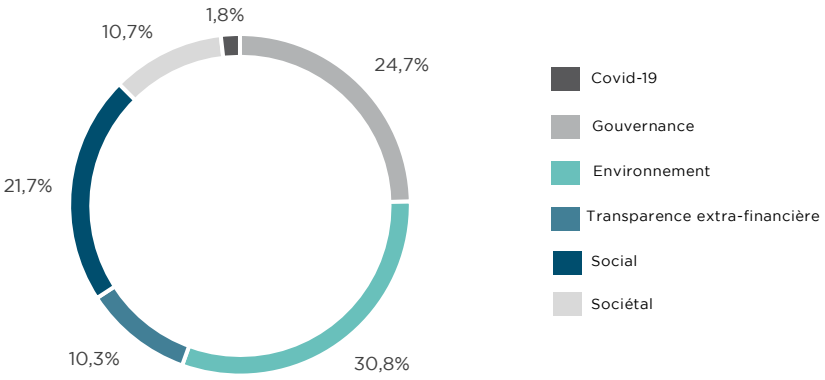

Extrait du rapport d'engagement

Au sujet de l'engagement collaboratif, DNCA Finance a participé à 4 campagnes :

Nom de la campagne d'engagement collaborative	Investisseurs partenaires	Emetteurs	Années	Description de la campagne
Non Disclosure Campaign - Climate	Carbon Disclosure Project	- Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics - Sunny Optical Technology Co. Ltd. - Globant SA - GDS Holdings Ltd	Campagne 2021	Cette campagne d'engagement sponsorisée par le Carbon Disclosure Project, permet de demander aux sociétés une meilleure transparence sur les enjeux climatiques. Nous avons ciblé quelques sociétés de pays émergents pour lesquelles nous considérons que la transparence n'est pas à la hauteur de leur empreinte environnementale.
Non Disclosure Campaign - Water	Carbon Disclosure Project	- Shenzhou International Group Holdings Ltd	Campagne 2021	Cette campagne d'engagement sponsorisée par le Carbon Disclosure Project, permet de demander aux sociétés une meilleure transparence sur les enjeux de gestion de l'eau. Nous avons ciblé quelques sociétés de pays émergents pour lesquelles nous considérons que la transparence n'est pas à la hauteur de leur empreinte environnementale.
CDP SBT Campaign	Carbon Disclosure Project	1800 émetteurs différents	Campagne 2021	Cette campagne d'engagement sponsorisée par le Carbon Disclosure Project demande à certaines sociétés ayant déjà un bon niveau de transparence de s'engager dans l'alignement de leurs activités avec les objectifs des accords de Paris, ainsi que de les faire vérifier par la Science Based Target initiative.
Climate Action 100+	Climate Action 100+	-Airbus SE	Campagne 2021	L'initiative d'engagement du Climate Action 100+ vise à promouvoir de meilleures pratiques environnementales auprès des émetteurs les plus polluants sur le plan mondial.

Extrait du rapport d'engagement

V- ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE LIMITATION DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE PREVUS PAR L'ACCORD DE PARIS

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris[1] met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. »

A STRATEGIE D'ALIGNEMENT DE L'ACCORD DE PARIS

Lors de la publication du document « Trajectoire Climat » en 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique et l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100.

DNCA Finance a volontairement adopté une démarche qualitative et pragmatique, en privilégiant la qualité des mesures et l'appropriation des technologies d'analyse avant la détermination précise d'objectifs quantitatifs.

Les objectifs de DNCA Finance sont ainsi de deux sortes :

- Objectifs qualitatifs à court terme
- Ambitions quantitatives à moyen et long terme

1. Objectifs à court terme

DNCA Finance souhaite approfondir les méthodologies de mesure et d'analyse des données liées au réchauffement climatique :

- Mesure des empreintes carbone y compris sur le scope 3
- Méthodologie de calcul des températures induites à partir des émissions carbones

Par ailleurs, DNCA Finance intègre d'ores et déjà les enjeux climatiques dans sa « Politique de vote et d'engagement » : dialogue avec les entreprises, soutien des résolutions climat.

Les objectifs de DNCA Finance à court terme (2021-2022) sont ainsi :

- Amélioration de la couverture de données
- Amélioration de l'analyse de température en y incluant une comparaison avec les émissions absolues de carbone, l'empreinte carbone, l'intensité carbone et l'évolution entre 2020 et 2021
- Dialogue avec les 10 entreprises les plus « mauvais contributeurs »[2] en termes d'évaluation de la température induite
- Dialogue avec les 10 entreprises sans objectif climat et représentant la plus grande exposition en termes d'actifs sous gestion[3]
- Soutien des résolutions sur le climat
- Mise en place d'outils de gestion pour atteindre les objectifs à moyen terme

(1) https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement

(2) DNCA Finance effectue une attribution de performance climat ; les « mauvais contributeurs » combinent une température induite élevée et un poids important dans le portefeuille global de DNCA Finance.

(3) Ce sont les 10 sociétés au poids le plus important dans le portefeuille global de DNCA Finance avec une transparence nulle sur la stratégie et les objectifs climatiques.

2. Objectifs climat : principe stratégique

La stratégie climat de DNCA Finance se place dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 :

- Limiter le réchauffement des températures à 2°, si possible à 1,5° en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle (1890)
- Viser la neutralité carbone en 2100

3. Ambitions à moyen terme et long terme

DNCA Finance se donne la possibilité de préciser les objectifs à atteindre dans une phase ultérieure, une fois que la couverture des données sera améliorée et les technologies pleinement appropriées. Ceci permettra à DNCA Finance de réaliser ses ambitions concernant l'alignement avec l'Accord de Paris.

Ambitions à moyen terme (2025-2030) :

- Diminution de l'indice de température moyen des portefeuilles de DNCA Finance (par rapport au 31/12/20)
- Réduction de l'intensité moyenne en carbone des portefeuilles de DNCA Finance (par rapport au 31/12/20)
- Diminution de la part des fonds qui ne sont pas alignés sur une température de 2°(4)

Ambitions à long terme :

- 100% des titres du portefeuille devraient avoir un alignement validé 2°
- 100% des fonds devraient être alignés sur la température de 2°
- Alignement avec les objectifs de la Commission Européenne

B OUTIL DE CALCUL ET DE DIFFUSION DE TEMPERATURE INDUITE DES PORTEFEUILLES

En 2019, DNCA Finance a développé un modèle d'analyse climatique des émetteurs, appuyé sur les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), les scénarios énergétiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'IPCC et l'initiative Science Based Targets (SBTi).

En effet, DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements. La base de données des scores de température du CDP fournit une trajectoire de température pour près de 4000 entreprises, basées sur leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et couvrant la chaîne de valeur (scope 1, 2 et 3)(5) de chaque entreprise. Cette méthodologie a été sélectionnée en ligne avec la philosophie de DNCA Finance de ne s'appuyer que sur les données d'entreprises pour produire ses propres analyses.

La méthodologie des scores de température du CDP est l'une des méthodologies de l'initiative Science Based Target officiellement utilisées pour permettre aux investisseurs de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES pour leurs portefeuilles d'investissement (SBTi pour les institutions financières).

(4) L'alignement 2° est réalisé par CDP ou par SBTI (Sciences Based Target Initatives). DNCA Finance souhaite utiliser une phase d'observation et d'analyse de ces deux méthodologies.

(5) Les « scopes » sont définis par le GHG Protocol. Scope 1 : gaz à effet de serre (GES) émis directement par l'entreprise lors de son activité, Scope 2 : GES émis par la consommation d'énergie, Scope 3 : émissions indirectes (scope 3 amont : chaîne d'approvisionnement ; scope 3 aval : clients et distributeurs)

Le CDP divise sa méthodologie en trois étapes :

Source : Méthodologie d'évaluation des températures du CDP/WWF

Ainsi, afin de convertir les objectifs de réduction des émissions de GES en score de température, des scénarios sont définis. Le CDP utilise la base de données 1,5°C de l'Integrated Assessment Modelling Consortium (IAMC) composé de plus de 400 scénarios. Il y sélectionne les scénarios plus pertinents en excluant ceux qui reposent sur une quantité importante de capture et stockage de GES.

Le CDP part du principe qu'il existe une relation linéaire entre l'évolution des indicateurs d'objectifs communs (par exemple : les émissions absolues, l'intensité carbone par rapport au chiffre d'affaires ou au produit vendu) sur des périodes spécifiques correspondant aux horizons de définition des objectifs des entreprises et le réchauffement climatique résultant en 2100.

DNCA Finance a développé « ABA Temp », un outil d'agrégation des scores de température du CDP au niveau du portefeuille et de diffusion de cette température induite aux équipes de gérants et d'analystes financiers. Ainsi, les équipes en charge des investissements ont accès à un tableau de bord de la température des portefeuilles. L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post de leurs portefeuilles et d'intégrer cette dimension dans leurs décisions d'investissement.

1. Indicateurs liés au climat

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euros investis
- Température implicite (en score de température)

Les indicateurs suivis sont agrégés au niveau du portefeuille de la manière suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investis)

$$\sum_{n}^{i} \frac{Valeur\ de\ l'investissement_i}{Valeur\ de\ l'entreprise_i} \times Emission\ scope\ 1+2_i$$

- Température implicite :

  - Dans sa méthodologie, le CDP et le WWF proposent et comparent sept méthodes de pondération différentes pour agréger les scores de température des entreprises au niveau du portefeuille ou de l'indice (étape 3).

  - DNCA Finance a sélectionné deux d'entre elles : le score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Owned Temperature Score, EOTS) et le score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

  - Pour la méthode WATS, les scores de température sont pondérés par les poids du portefeuille. En d'autres termes, le score agrégé du portefeuille est la moyenne pondérée des scores de température individuels. Même si cette approche est simple et favorise l'harmonisation des méthodes, elle ne tient pas compte des émissions de GES. Par conséquent, l'exposition aux entreprises à fort impact n'est donc pas lisible avec cette approche.

  - Pour la méthode EOTS, les scores de température sont pondérés par la part des émissions détenues dans le total des émissions détenues. Cela signifie que le score agrégé est la moyenne pondérée, par les émissions détenues, des scores de température individuels. Les émissions détenues sont calculées par rapport à la part détenue de la valeur de l'entreprise (VE). Malgré le fait que cette méthode soit plus compliquée à calculer que la précédente car elle nécessite des données financières supplémentaires sur l'entreprise, cette méthode intègre les émissions de GES dans le calcul et permet de refléter plus correctement l'exposition aux entreprises à fort impact.

Score de température pondéré par les émissions détenues **(EOTS)**	Les scores de température sont pondérés par la part des émissions détenues dans le total des émissions (scope 1 et 2) détenues.	$\sum_{n}^{i}\left(\left(\frac{Valeur\ de\ l'investissement_i}{Valeur\ de\ l'entreprise} \times Emissions\ carbone_i}{Totales\ émissions\ de\ l'entreprise\ détenues}\right) \times TS_i\right)$ TS : score de température
Score de température pondéré des poids du portefeuille **(WATS)**	Les scores de température sont pondérés par les poids du portefeuille.	$\sum_{n}^{i}(Poids\ du\ portefeuille_i \times Score\ de\ température_i)$

C RESULTATS DE L'ALIGNEMENT DES PORTEFEUILLES DE L'ACCORD DE PARIS

Les résultats détaillés sont disponibles dans le Rapport Pressions Environnementales de DNCA Finance (https://www.dnca-investments.com/documents/143?locale=fr&country_code=FR). Les choix méthodologiques de cette analyse sont fonction de l'état actuel des données disponibles chez DNCA Finance. Dans le futur, DNCA Finance n'écarte aucune évolution méthodologique rendue possible par l'acquisition de nouvelles données.

Le périmètre DNCA Finance analysé contient 1007 émetteurs privés d'obligations, d'actions ou d'obligations convertibles représentant 22.8 Mds €, soit environ 76% des encours sous gestion à fin 2021. Par rapport à 2020, les taux de couverture des températures calculées (sur des objectifs des entreprises publiés) se sont améliorés : 37% des composants (61% des encours analysés) par rapport à 22% des composants (45% des encours analysés) en 2020.

INDICATEURS	Couverture émetteurs %	Couverture AuM %
Score 1+2 temperature rating	37%	61%
Score 1&2 GHG emissions	72%	89%

Source : DNCA Finance, Factset

Comme en 2020, DNCA Finance calcule trois températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes. La première utilise uniquement les températures disponibles. La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut pour toutes les valeurs manquantes. La troisième utilise la base de données CDP d'origine qui contient les températures calculées à partir des trajectoires d'émissions passées en plus des températures disponibles et des températures par défaut. La température par défaut est la seule méthodologie stable entre 2020 et 2021.

Au sujet du périmètre des émissions de GES ; la norme d'entreprise GHG Protocol classe les émissions de GES d'une entreprise en trois périmètres (« scopes) 1, 2 et 3. Le niveau 3 est actuellement caractérisé par des différences de méthode de calcul qui biaisent probablement la comptabilisation des émissions à ce niveau. Pour ces raisons, nous n'incluons pas le scope 3 dans notre calcul mais nous le ferons dès que la méthodologie de calcul sera satisfaisante.

Temperature (°c)

DNCA FINANCE	T°c - Disponible	T°c - Défaut	T°c - Complété
EOTS	2.0	2.1	2.1
WATS	1.7	2.3	2.2

Les empreintes environnementales absolues (PEVE€) (tCO2eq/an)

PEVE	SCOPE 1+2
DNCA Finance	2 042 690

Ci-dessous les empreintes environnementales sont normalisées par les AUM du périmètre étudié (tCO2eq/an /million d'euros investis)

PEVE	SCOPE 1+2
DNCA Finance	90

VI- ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE DE LA CONVENTION POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

La dixième Conférence des Parties (COP10) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), qui s'est déroulée à Nagoya (Japon) en 2010, a abouti à un « plan stratégique pour la diversité biologique pour la planète », incluant les 20 objectifs d'Aichi[(6)] pour la biodiversité, détaillés et quantifiés, pour la période 2011-2020. Ces 20 objectifs ont été approuvés par les 120 ministres et chefs de délégation présents à Nagoya. Ils constituent un cadre international général, qui a notamment été adopté par la Commission Européenne ainsi que la France pour établir sa Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020 (2nde Stratégie Nationale Bas Carbone). Ces objectifs sont détaillés en annexe VIII.A - Objectifs d'Aichi.

Ces objectifs sont en cours de révision par la COP15, prévue en août 2022 à Kunming (Chine).

(6) https://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf

A RESULTATS DE L'ALIGNEMENT DES PORTEFEUILLES DE L'ACCORD DE PARIS

Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne.

DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis.

1. Objectifs à court terme

DNCA Finance se concentre dans un premier temps sur les méthodologies et les données :

- Compréhension et maturité des indicateurs sélectionnés concernant la biodiversité
- Identification des objectifs prioritaires et des indicateurs associés
- Dialogue avec les entreprises exposées aux risques liés à la biodiversité
- Amélioration de la couverture des données
- Mesures des expositions
- Soutien des résolutions sur les enjeux de biodiversité

DNCA Finance intègre certains enjeux liés à la biodiversité dans son outil d'analyse propriétaire ABA, à la fois dans la notation « Risque de responsabilité » et dans la notation « Transition Economique Durable ».

Enfin, les atteintes à la biodiversité sont l'un des enjeux de la Politique d'engagement de DNCA Finance (voir chapitre IV - Stratégie d'engagement).

2. Objectifs biodiversité : principes stratégiques

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées dans le premier projet de cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 de la Convention pour la Diversité Biologique **(https://www.cbd.int/article/draft-1-global-biodiversity-framework)**

- A la stratégie de la Commission Européenne (voir annexe X.B - Objectifs Commission Européenne / Stratégie 2030 Biodiversité)

- Au respect des limites environnementales globales **(https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundarie)**

B INDICATEURS RETENUS A COURT TERME PAR DNCA FINANCE

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

DNCA Finance est conscient des faibles taux de couverture que peuvent avoir les indicateurs de biodiversité à ce stade, notamment ceux fournis par le CDP sur la consommation d'eau et l'usage du sol. DNCA Finance utilisera la période d'observation et d'appropriation des méthodologies et des données disponibles pour étudier l'intégration d'indicateurs complémentaires d'empreinte sur la biodiversité.

Les indicateurs suivis sont agrégés au niveau du portefeuille de la manière suivante (pondération selon la part de la valeur d'entreprise détenue dans le portefeuille – méthode PEVE) :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an par et en mégalitre par an par million d'euro investis)

$$\sum_{n}^{i} \frac{Valeur\ de\ l'investissement_i}{Valeur\ de\ l'entreprise_i} \times Consommation\ d'eau_i$$

- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare et en hectare par million d'euro investis)

$$\sum_{n}^{i} \frac{Valeur\ de\ l'investissement_i}{Valeur\ de\ l'entreprise_i} \times Usage\ du\ sol_i$$

C RESULTATS DE L'ANALYSE BIODIVERSITE

Les résultats détaillés sont disponibles dans le Rapport Pressions Environnementales de DNCA Finance (https://www.dnca-investments.com/documents/143?locale=fr&country_code=FR).

Ci-dessous nous présentons les pressions environnementales pour les actifs sélectionnés et agrégés au niveau de la société de gestion. Nous rappelons qu'à fin 2021, nous avons extrait des inventaires de DNCA Finance plus de 1000 émetteurs différents d'obligations d'entreprises, d'actions ou d'obligations convertibles pour un montant total de près de 23 milliards d'euros représentant près de 76% des encours de DNCA Finance.

Au sujet de l'eau. Les taux de couverture de la base CDP sont facialement limités. Néanmoins l'évaluation de la significativité de ces taux de couverture sur l'usage de l'eau dépend de la base d'encours pour laquelle nous serions en droit d'attendre de l'information à très court terme.

DNCA Finance	Couverture émetteurs %	Couverture AuM %
Consommation	13%	28%

Les empreintes environnementales absolues (ML/an)

PEVE	Consommation
DNCA Finance	7 702

Ci-dessous les empreintes environnementales sont normalisées par les encours du périmètre étudié (m3/an/million d'euros investis)

PEVE	Consommation
DNCA Finance	339

Au sujet de l'usage de sol. Les taux de couverture de la base CDP sont facialement très limités. Néanmoins l'évaluation de la significativité de ces taux de couverture sur l'usage du sol dépend de la base d'encours pour laquelle nous serions en droit attendre de l'information à très court terme.

Finance	Couverture émetteurs %	Couverture AUM %
Usage production	0.7%	1.5%

Les empreintes environnementales absolues (ha)

PEVE	Usage Production
DNCA Finance	1 522

Ci-dessous les empreintes environnementales sont normalisées par les encours du périmètre étudié (ha/million d'euros investis)

PEVE	Usage Production
DNCA Finance	0.1

VII- INTEGRATION A LA GESTION DES RISQUES / DESCRIPTION DU PROCESSUS

A PRISE EN COMPTE DES RISQUES EN MATIERE DE DURABILITE DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1. Objectifs biodiversité : principes stratégiques

DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'ISS (émetteurs souverains)
- Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'ISS
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité
- Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.)

a) Notations « risques » des émetteurs

(1) Indicateur appuyé sur la notation ABA « Risque de responsabilité » (émetteurs privés)

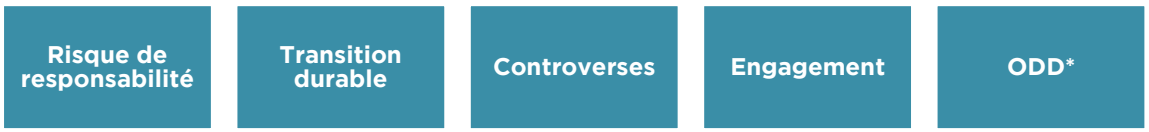

**ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU*

En complément, un pilier climat et un pilier contribution positive ont été développés pour certains fonds

L'objectif est de proposer une analyse détaillée apportant une valeur ajoutée à l'analyse financière traditionnelle. Cette analyse est réalisée exclusivement en interne par les équipes de DNCA Finance et s'appuie sur les données émanant des émetteurs.

L'analyse ABA est déployée sur l'univers actif de gestion de DNCA Finance, soit environ 900 émetteurs (comprenant notamment tous les titres d'entreprises en portefeuille). Afin d'élargir la couverture aux univers d'investissements, un appel d'offres sur les données ESG a été lancé et permettra à DNCA Finance de construire une notation « ABA Quant » (Voir C- Approvisionnement en données ESG).

Le pilier « Risque de responsabilité » est un indicateur central dans l'analyse du risque en matière de durabilité.

Ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque

thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

L'analyse de chaque thème résulte d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs.

La notation « Risque de responsabilité » reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique et ce quel que soit son secteur d'activité.

La notation « Risque de responsabilité » est réalisée par les analystes de DNCA Finance sur une base continue. L'analyse du pilier « Controverse », ci-dessous, permet de compléter cette notation « Risque de responsabilité » en fonction des alertes et de l'actualité.

(2) Indicateur appuyé sur les scores ESG des émetteurs souverains

Pour améliorer le risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance va s'appuyer sur l'agence de notation ISS à partir de 2022.

L'analyse ESG d'ISS sur les souverains (« ISS ESG Country Rating ») permet d'une part de compléter l'analyse financière par des informations extra-financières ayant potentiellement un impact sur la solvabilité des émetteurs souverains, et d'autre part de mesurer la performance ESG des investissements dans ces émetteurs.

ISS utilise plusieurs types de données en amont de la détermination des scores ESG :

- Données quantitatives : Banque Mondiale, Food and Agriculture Organization (FAO), Agence Internationale de l'Energie (AIE), instituts de recherche internationale comme le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)

- Scores, résultats quantitatifs d'analyses par des ONG internationales comme Germanwatch, International Trade Union Confederation (ITUC), Tax Justice Network or Transparency International

- Données qualitatives sur la base de rapports: « World Social Protection Report » (OIT), « Finding on the Worst Forms of Child Labor » (US Department of Labor), « Country Reports on Human Rights Practices » (US Department of State), « Report on Death Sentences and Executions » (Amnesty International)

DNCA Finance projette d'utiliser les sous-scores ESG produits par ISS afin d'établir une notation ESG des émetteurs souverains en fonction de sa propre analyse et de sa stratégie.

b) *Analyse des controverses*

Le pilier Controverse d'ABA permet de suivre le niveau de controverse des émetteurs en reprenant la typologie utilisée dans l'analyse « Risque de responsabilité » : controverses actionnariales, controverses environnementales, controverses sociales et controverses sociétales.

Les controverses sont issues de l'analyse des informations par DNCA Finance grâce à son modèle propriétaire. Un screening quotidien des informations ciblées est réalisé (liste de mots clés) par l'intermédiaire d'un algorithme et d'une ressource humaine dédiée. Par ailleurs, cette analyse est complétée de données externes (agences de notation et recherches brokers).

L'objectif est de mettre en adéquation les principes édictés par les émetteurs et la réalité observée ainsi que de constituer une base d'alertes pour les gérants. Chaque controverse, classée selon le thème (actionnarial, social, environnemental et sociétal), fait l'objet d'une analyse complète et d'un compte rendu. À l'issue de ce travail, les controverses sont distinguées selon leur niveau de gravité pour obtenir un score de 1 à 4 (4 étant le pire des scores).

DNCA Finance utilise cette analyse comme un indicateur avancé lorsqu'elle est tangible et non comme un outil de sanction systématique. En effet, la dimension internationale des émetteurs et la profusion des informations obligent dans chaque situation à distinguer les cas isolés des alertes majeures. Pour autant, une succession de cas isolés peut par exemple témoigner d'une infraction généralisée à l'échelle de toute l'entreprise.

Le score de chaque controverse vient appliquer une décote plus ou moins importante (de 10 à 50%) à la notation de chaque pilier (actionnarial, social, environnemental et sociétal) et au « Risque de Responsabilité » ABA.

c) *Exposition aux risques physiques et de transition liés au climat et à la biodiversité*

(1) Expositions aux risques climatiques et VAR climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations, comme évoqué au chapitre II.A.2 - Risques en matière de durabilité spécifiques au changement climatique.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intégrera en 2023 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance.

Pour les trois types d'impacts, le modèle calcule les estimations des coûts et des revenus futurs en fonction du scénario et de l'entreprise, puis applique la modélisation financière pour en déduire les impacts de la valorisation du titre.

(2) Expositions aux risques liés à la perte de biodiversité

Les risques financiers spécifiquement liés à la perte de biodiversité sont encore très difficiles à mesurer dans l'état actuel des connaissances, de la technologie, des données et des moyens d'analyse disponibles. Pour cette raison, dans l'attente de progrès sur les méthodes de mesure et de pilotage des risques financiers liés à la biodiversité, DNCA Finance a choisi de ne pas utiliser d'indicateurs spécifiques à court terme.

Cependant, DNCA Finance :

- Intègre l'impact des émetteurs sur la biodiversité et les externalités dans son analyse « Risque de responsabilité » d'ABA.

- Calcule les indicateurs d'empreinte sur la biodiversité (voir VI.B - Indicateurs retenus à court terme par DNCA Finance) :
    - Données de prélèvements et de rejets d'eau

- Données d'occupation des sols et de conversion pour la production de produits forestiers ou agricoles

d) *Autres indicateurs de suivi des risques*

DNCA Finance utilise de nombreux autres indicateurs ESG fournis par les différents fournisseurs de données, comme :

- Expositions sectorielles des émetteurs (énergies fossiles, etc....)
- Autres données brutes (émissions de CO2, réserves combustibles fossiles...)

2. Utilisation des indicateurs et dispositif d'alertes

a) *Suivi de l'ensemble des expositions*

Des tableaux de bord reprenant les expositions des portefeuilles aux indicateurs sélectionnés sont actualisés régulièrement et utilisés par l'ensemble des gérants.

b) *Dispositif d'alertes*

DNCA Finance a programmé le développement d'un dispositif d'alertes reposant sur le comportement des indicateurs ESG (début du chantier prévu d'ici la fin d'année 2022). Ces alertes, dont le seuil de déclenchement et le type dépendent de la stratégie du portefeuille, pourront s'appuyer par exemple sur :

- La variation de la note « Risque de responsabilité » et/ou franchissement d'un certain seuil (en fonction des stratégies de gestion)
- La variation d'indicateurs en amont, identifiés comme matériels selon les secteurs (exemple : variation d'émissions de GES pour des secteurs très carbo-intensifs)
- L'apparition de controverses, graduées selon leur gravité et leur fréquence
- La variation de la VAR Climat et/ou franchissement de limites de VAR Climat (en fonction des stratégies de gestion)

c) *Intégration dans le processus de gestion*

En fonction de l'évolution des expositions et des alertes, les gérants peuvent être amenés à ajuster les décisions d'investissement de la façon suivante, selon les stratégies de gestion :

- Revoir l'argumentaire d'investissement
- Entamer ou accélérer un processus d'engagement *(voir V.D - Lien avec la politique d'engagement de DNCA Finance).*
- Alléger, désinvestir totalement ou renforcer la position
- Mise sous surveillance le cas échéant

d) *Constitution d'une liste « worst offenders »*

DNCA Finance a mis en place une liste « worst offenders », constituée des émetteurs les plus à risque d'un point de vue responsabilité sociétale. Cette liste est établie à partir **de controverses majeures,** après analyse des membres de l'équipe ISR, et sur validation du Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID).

Un émetteur inscrit sur cette liste « worst offenders » ne peut plus être détenu dans les portefeuilles gérés par DNCA Finance : l'investissement est impossible (contrainte pré-trade bloquante dans l'outil de passage d'ordres), et le titre est, le cas échéant, désinvesti le plus rapidement possible, en fonction des conditions de marché et dans l'intérêt des porteurs.

B PROCESSUS DE CONTROLE DES RISQUES EN MATIERE DE DURABILITE

1. Intégration dans le dispositif de gestion des risques

DNCA Finance intègre les principaux risques de durabilité dans son dispositif de gestion des risques financiers, en indiquant notamment (au fur et à mesure de la disponibilité des données) les éléments suivants :

- Description des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Caractérisation des risques
- Segmentation des risques :
    - Risques environnementaux, dont
        - Risques physiques : exposition aux conséquences physiques des facteurs environnementaux, tels que le changement climatique ou la perte de biodiversité
        - Risques de transition : exposition aux évolutions induites par la transition écologique, y compris risques de contentieux ou de responsabilité
    - Pour plus de détails sur ces risques, voir II.A.2 - Risques en matière de durabilité spécifiques au changement climatique
    - Risques sociétaux
    - Risques de gouvernance

- Indicateurs des secteurs économiques et des zones géographiques concernés par ces risques, lorsque l'information est pertinente et disponible
- Description des indicateurs utilisés pour appréhender les risques importants (voir 2 - Indicateurs de risque sélectionnés par DNCA Finance).

Le suivi de ces risques est intégré dans le dispositif global de gestion des risques de DNCA Finance ; dans ce cadre, des tableaux de bord sont présentés au Comité des Risques.

2. Indicateurs utilisés dans le contrôle des risques

Les indicateurs utilisés, au fur et à mesure de leur disponibilité, dans le processus de contrôle des risques de durabilité seront principalement :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'ISS (émetteurs souverains)
- Décote de controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou score de controverses issu de fournisseurs de données
- Indicateurs de risque financier lié au climat (VAR Climat) et à la biodiversité

Ces indicateurs sont décrits au chapitre A.1 - Indicateurs de risque utilisés par DNCA Finance.

En tenant compte de l'évolution du marché quant à la disponibilité, la qualité et la méthodologie des données, DNCA Finance enrichira le processus de contrôle avec d'autres indicateurs.

3. Dispositif d'alertes et limites d'exposition

En fonction des stratégies de gestion et des engagements des différents portefeuilles, des limites sur des indicateurs ESG sont progressivement mises en place dans les prospectus, la politique d'exclusion et dans le dispositif de limites internes :

- Note minimale « Risque de responsabilité » (déjà effectif)
- Exposition maximale à certains secteurs (déjà effectif)
- Limite de VAR Climat (à venir)

Conformément à la procédure interne DNCA Finance encadrant le suivi des contraintes, un seuil

d'alerte peut être défini afin d'anticiper le risque de dépassement de la limite.

Par ailleurs, le contrôle des risques veille en second niveau à l'application de la liste « worst offenders » décrite au point A.2.d, le Middle-Office réalisant le premier niveau du contrôle - Constitution d'une liste « worst offenders ».

C LIEN AVEC LA POLITIQUE D'EXCLUSION DE DNCA FINANCE

La politique d'exclusion de DNCA Finance contribue directement à la politique de gestion des risques en matière de durabilité, en protégeant les portefeuilles concernés contre les risques financiers liés à certaines thématiques ESG (exemple : exposition au secteur de production de charbon thermique, etc.).

La « Politique d'Exclusion de DNCA Finance », disponible sur le site internet, détaille :

- Les exclusions de l'armement controversé (pour l'ensemble des fonds de DNCA Finance)
- Les exclusions sectorielles (ou les expositions sectorielles maximales), selon les stratégies de gestion. Ces secteurs peuvent être notamment :
    - La production de tabac
    - La génération d'électricité à base d'énergie fossile
    - La production de pétrole et gaz non conventionnels
- Les exclusions liées aux infractions au Pacte Global des Nations Unies

L'application des principes de la politique d'investissement responsable peut conduire à la modification de la politique d'exclusion.

VIII- ANNEXES

A OBJECTIFS D'AICHI

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de la perte de diversité biologique en intégrant la diversité biologique dans l'ensemble du gouvernement et de la société.

Objectif 1
D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Objectif 2
D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification.

Objectif 3
D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées, afin de réduire au minimum ou d'éviter les impacts défavorables, et des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont élaborées et appliquées, d'une manière compatible et en harmonie avec les dispositions de la Convention et les obligations internationales en vigueur, en tenant compte des conditions socio-économiques nationales.

Objectif 4
D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

But stratégique B : Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable

Objectif 5
D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites

Objectif 6
D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres.

Objectif 7
D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique.

Objectif 8
D'ici à 2020, la pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la diversité biologique.

Objectif 9
D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

Objectif 10
D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11
D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.

Objectif 12
D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.

Objectif 13

D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée, et des stratégies sont élaborées et mises en œuvre pour réduire au minimum l'érosion génétique et sauvegarder leur diversité génétique

But stratégique D : Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14

D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables.

Objectif 15

D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification.

Objectif 16

D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation est en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale.

But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Objectif 17

D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action nationaux efficaces, participatifs et actualisés pour la diversité biologique.

Objectif 18

D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents.

Objectif 19

D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.

Objectif 20

D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources et conformément au mécanisme consolidé et convenu de la Stratégie de mobilisation des ressources, aura augmenté considérablement par rapport aux niveaux actuels. Cet objectif fera l'objet de modifications en fonction des évaluations des besoins de ressources que les Parties doivent effectuer et notifier.

B OBJECTIFS COMMISSION EUROPEENNE / STRATEGIE 2030 BIODIVERSITE

- Établir, à l'échelle de l'Union Européenne, un vaste réseau de zones protégées, sur terre et en mer
- Lancer un plan européen de restauration de la nature(7)
- Mettre en place des mesures pour permettre les changements nécessaires à la transformation
- Introduire des mesures pour relever le défi de la biodiversité à l'échelle mondial

C PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES DES PRINCIPAUX PORTEFEUILLES DE DNCA FINANCE

Les fonds sélectionnés pour une présentation détaillé de leurs présentations environnementales sont les fonds de plus de 500 millions d'euro d'encours à fin 2021 et les fonds article 9 de la gamme Beyond. Nous rappelons qu'à fin 2021, nous avons extrait du portefeuille de DNCA Finance plus de 1000 émetteurs différents d'obligations d'entreprises, d'actions ou d'obligations convertibles pour un montant total de près de 23 milliards d'euros représentant près de 76% des encours de DNCA Finance.

Le tableau ci-dessous indique la part des encours analysés pour chaque fonds de DNCA Finance présentés dans cette annexe.

Eurose	2 770	2 277	81%
DNCA SRI Euro Quality	2 460	2 271	92%
DNCA Invest SRI Europe Growth	2 168	2 130	98%
DNCA Invest Eurose	2 338	1 947	82%
Centifolia	1 010	1 007	99%
DNCA Opportunités Zone Euro	967	951	94%
DNCA Invest SRI Norden Europe	820	812	99%
DNCA Invest Value Europe	840	802	95%
DNCA Invest Beyond Global Leaders	806	666	83%
DNCA Invest Convertibles	519	498	94%
DNCA Invest Beyond Semperosa	370	345	93%
DNCA Invest Beyond Alterosa	202	187	93%
DNCA Invest Beyond Climate	106	98	93%
DNCA Invest Alpha Bonds	3 350	Non analysé	0%

(7) https://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf

Ci-dessous les principales pressions environnementales pour les fonds sélectionnés. Lors du calcul des statistiques, les sociétés sans information se voient attribuer une pression environnementale nulle. Pour les trajectoires climatiques nous présentons les résultats selon deux méthodes de pondérations

	AUM (M€)	Consommation (m3/an/M€ - PEVE)	Usage Production (ha/M€ - PEVE)	Scope 1&2 GHG emissions (tCO2eq/an/M€- PEVE)	T°c - Disponible (°c - EOTS)	T°c - Disponible (°c - WATS)
Eurose	2 770	804	>0,1	178	2,00	1,72
DNCA SRI Euro Quality	2 460	85	>0,1	51	1,95	1,68
DNCA Invest SRI Europe Growth	2 168	22	-	18	1,95	1,69
DNCA Invest Eurose	2 338	892	>0,1	176	2,01	1,72
Centifolia	1 010	309	>0,1	131	2,08	1,67
DNCA Opportunités Zone Euro	967	57	-	39	1,91	1,71
DNCA Invest SRI Norden Europe	820	5	-	6	1,79	1,60
DNCA Invest Value Europe	840	1 232	-	128	1,80	1,71
DNCA Invest Beyond Global Leaders	806	11	-	6	2,84	1,92
DNCA Invest Convertibles	519	294	-	76	1,83	1,71
DNCA Invest Beyond Semperosa	370	108	>0,1	65	1,75	1,63
DNCA Invest Beyond Alterosa	202	137	3,0	71	1,74	1,72
DNCA Invest Beyond Climate	106	188	7,0	107	1,70	1,61
DNCA Invest Alpha Bonds	3 350	Non calculé	Non calculé	Non calculé	Non calculé	Non calculé

D

RAPPORT ARTICLE 29 POUR LES OPCVM DONT LES ENCOURS SONT SUPERIEURS A 500M€

REPORTING **2021**
ARTICLE 29

EUROSE ET DNCA INVEST EUROSE

	Encours (M€) 31/12/2021	Politique / Stratégie ESG	Objectif de gestion	Approche extra-financière
EUROSE	2 770	• Gestion ISR de Convitction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion des armes controversées • Politique d'exclusions	L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée (3 ans).	Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.
DNCA INVEST EUROSE	2 338	• Gestion ISR de Conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion des armes controversées • Politique d'exclusions	Le Compartiment vise à surperformer l'indicateur de référence composite 20% Eurostoxx 50 + 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).	Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille : - Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc. - Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. - Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc. - Notation qualité ESG globale.

	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	Démarche d'amélioration et mesures correctives
EUROSE	Lors de la publication du document « Trajectoire Climat », DNCA Finance vise l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100. Les objectifs sont de deux sortes : • Objectifs qualitatifs à court terme • Ambitions quantitatives à moyen et long terme *(Cf. section V.A du rapport Art. 29)* L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. *(Cf. section V.B du rapport Art. 29)*	Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. *(Cf. section VI.A du rapport Art.29)* A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP : • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) *(Cf. section VI.B du rapport Art.29)*	DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont : • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) *(Cf. section VII.A et B du rapport Art.29)*	Non applicable
DNCA INVEST EUROSE	Lors de la publication du document « Trajectoire Climat », DNCA Finance vise l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100. Les objectifs sont de deux sortes : • Objectifs qualitatifs à court terme • Ambitions quantitatives à moyen et long terme *(Cf. section V.A du rapport Art. 29)* L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. *(Cf. section V.B du rapport Art. 29)*	Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. *(Cf. section VI.A du rapport Art.29)* A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP : • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) *(Cf. section VI.B du rapport Art.29)*	DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont : • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) *(Cf. section VII.A et B du rapport Art.29)*	Non applicable

EUROSE

Principales caractéristiques et mesures

	Mesures
Classes d'actifs	Multi-Asset
Zone d'investissement	Eurozone
AUM	2276,8
% DNCA	10,0%
Nombre d'émetteurs	174
Couverture des encours en %	64,0%
Couverture des émetteurs en %	55,7%

	Mesures
Intensité carbone	-
Empreinte carbone pondérée	-
Empreinte carbone absolue	-
T°c - Disponible	2,00
T°c - Défaut	2,03
T°c - Completed	2,03

Principaux contributeurs positifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,2%	**0,01**	0,01	0,01	0,04
Wizz Air Finance Co BV	0,2%	**0,01**	-0,01	0,00	0,01
Elis SA	0,6%	**0,01**	-0,01	-0,01	0,01
Derichebourg SA	0,1%	**0,01**	-0,01	-0,01	0,00
ArcelorMittal SA	0,6%	**0,01**	0,28	0,19	0,49

Principaux contributeurs négatifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
Drax Finco PLC	0,3%	**0,00**	0,02	0,00	0,02
Verallia SA	0,2%	**0,00**	0,00	0,00	0,01
Suez SA	0,3%	**0,00**	0,00	0,00	0,01
Faurecia SE	1,2%	**0,00**	0,00	0,00	0,01
Enel SpA	0,3%	**0,00**	0,00	0,00	0,01

Meilleurs scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
Drax Finco PLC	0,3%	**1,50**	0,02
Verallia SA	0,2%	**1,50**	0,01
Suez SA	0,3%	**1,50**	0,01
Faurecia SE	1,2%	**1,50**	0,01
Enel SpA	0,3%	**1,50**	0,01

Moins bons scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,2%	**3,20**	0,04
Wizz Air Finance Co BV	0,2%	**3,20**	0,01
Elis SA	0,6%	**3,20**	0,01
Derichebourg SA	0,1%	**3,20**	0,00
ArcelorMittal SA	0,6%	**3,01**	0,49

Principaux scores manquants

Nom	% encours	**Poids Score Temp.**
Wienerberger AG	0,3%	**1,03%**
Stellantis NV	1,1%	**0,52%**
OHL Operaciones SA	0,1%	**0,20%**
Dassault Aviation SA	1,1%	**0,20%**
Fiat Chrysler Finance Europe SENC	0,6%	**0,14%**

Pressions environnementales

	Mesures
Consommation (m3/an/M€)	804
Usage Production (ha/M€)	<0,1

Source : DNCA Finance. Données au 31 décembre 2021 susceptibles de varier dans le temps. Ces données correspondent au périmètre analysé dans l'étude de trajectoire de la température (instruments réduits aux actions, obligations d'entreprises et convertibles

DNCA INVEST EUROSE

Principales caractéristiques et mesures

	Mesures
Classes d'actifs	Multi-Asset
Zone d'investissement	Eurozone
AUM	1946,6
% DNCA	8,5%
Nombre d'émetteurs	174
Couverture des encours en %	63,7%
Couverture des émetteurs en %	55,7%

	Mesures
Intensité carbone	139,4
Empreinte carbone pondérée	202
Empreinte carbone absolue	472149
T°c - Disponible	2,01
T°c - Défaut	2,04
T°c - Completed	2,04

Principaux contributeurs positifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,2%	**0,01**	0,01	0,01	0,04
Wizz Air Finance Co BV	0,2%	**0,01**	-0,01	0,00	0,01
Elis SA	0,6%	**0,01**	-0,01	-0,01	0,01
Derichebourg SA	0,1%	**0,01**	-0,01	-0,01	0,00
ArcelorMittal SA	0,6%	**0,01**	0,29	0,20	0,51

Principaux contributeurs négatifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
Drax Finco PLC	0,3%	**0,00**	0,02	0,00	0,03
Verallia SA	0,2%	**0,00**	0,00	0,00	0,01
Suez SA	0,3%	**0,00**	0,00	0,00	0,01
Enel SpA	0,3%	**0,00**	0,00	0,00	0,01
Faurecia SE	1,2%	**0,00**	0,00	0,00	0,01

Meilleurs scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
Drax Finco PLC	0,3%	**1,50**	0,03
Verallia SA	0,2%	**1,50**	0,01
Suez SA	0,3%	**1,50**	0,01
Enel SpA	0,3%	**1,50**	0,01
Faurecia SE	1,2%	**1,50**	0,01

Moins bons scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU	0,2%	**3,20**	0,04
Wizz Air Finance Co BV	0,2%	**3,20**	0,01
Elis SA	0,6%	**3,20**	0,01
Derichebourg SA	0,1%	**3,20**	0,00
ArcelorMittal SA	0,6%	**3,01**	0,51

Principaux scores manquants

Nom	% encours	**Poids Score Temp.**
Wienerberger AG	0,2%	**0,99%**
Stellantis NV	1,1%	**0,51%**
Dassault Aviation SA	1,1%	**0,20%**
OHL Operaciones SA	0,1%	**0,19%**
Fiat Chrysler Finance Europe SENC	0,5%	**0,12%**

Pressions environnementales

	Mesures
Consommation (m3/an/M€)	892
Usage Production (ha/M€)	<0,1

Source : DNCA Finance. Données au 31 décembre 2021 susceptibles de varier dans le temps. Ces données correspondent au périmètre analysé dans l'étude de trajectoire de la température (instruments réduits aux actions, obligations d'entreprises et convertibles

REPORTING 2021
ARTICLE 29

DNCA INVEST ALPHA BONDS

	Encours (M€) 31/12/2021	Politique / Stratégie ESG	Objectif de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST ALPHA BONDS		• . Best-in-Universe • . Exclusion des notations <2/10 en Responsabilité (émetteurs privés) ou <2/10 en notation Etat • . Politique de vote et d'engagement • . Politique d'exclusion	Le Compartiment cherche à réaliser, sur la période d'investissement recommandée de plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tout frais, à l'indice EONIA + 2,5%. Cet objectif de performance est recherché en l'associant à une volatilité annuelle inférieure à 5% dans des conditions de marché normales. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).	Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille : - Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc. - Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. - Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc. - Notation qualité ESG globale.

Le fonds DNCA Invest Alpha Bonds ne peut pas faire l'objet d'une analyse et d'une mesure spécifique des risques climatiques et biodiversité en raison de la classe d'actifs des investissements.

	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	Démarche d'amélioration et mesures correctives
DNCA INVEST ALPHA BONDS	Lors de la publication du document « Trajectoire Climat », DNCA Finance vise l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100. Les objectifs sont de deux sortes : • Objectifs qualitatifs à court terme • Ambitions quantitatives à moyen et long terme *(Cf. section V.A du rapport Art. 29)* L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. *(Cf. section V.B du rapport Art. 29)*	Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. *(Cf. section VI.A du rapport Art.29)* A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP : • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) *(Cf. section VI.B du rapport Art.29)*	DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont : • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) *(Cf. section VII.A et B du rapport Art.29)*	Non applicable

REPORTING **2021**
ARTICLE 29

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

	Encours (M€) 31/12/2021	Politique / Stratégie ESG	Objectif de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH	2168	• Gestion ISR de Conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion des armes controversées • Politique d'exclusion	L'objectif du Compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions paneuropéens sur la période d'investissement recommandée (5 ans). L'indice de référence STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé avec les dividendes réinvestis, est fourni à des fins de comparaison a posteriori. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG)	Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille : - Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc. - Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. - Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc. - - Notation qualité ESG globale.

	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	Démarche d'amélioration et mesures correctives
DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH	Lors de la publication du document « Trajectoire Climat », DNCA Finance vise l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100. Les objectifs sont de deux sortes : • Objectifs qualitatifs à court terme • Ambitions quantitatives à moyen et long terme *(Cf. section V.A du rapport Art. 29)* L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. *(Cf. section V.B du rapport Art. 29)*	Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. *(Cf. section VI.A du rapport Art.29)* A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP : • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) *(Cf. section VI.B du rapport Art.29)*	DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont : • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) *(Cf. section VII.A et B du rapport Art.29)*	Non applicable

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

Principales caractéristiques et mesures

	Mesures
Classes d'actifs	Equity
Zone d'investissement	Europe
AUM	2129,8
% DNCA	9,4%
Nombre d'émetteurs	36
Couverture des encours en %	46,6%
Couverture des émetteurs en %	38,9%

	Mesures
Intensité carbone	-
Empreinte carbone pondérée	-
Empreinte carbone absolue	-
T°c - Disponible	1,95
T°c - Défaut	2,48
T°c - Completed	2,44

Principaux contributeurs positifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
Lonza Group AG	5,2%	**0,02**	0,18	0,09	0,34
Air Liquide SA	1,4%	**0,01**	0,86	0,18	1,10
Edenred	2,8%	**0,01**	-0,04	-0,01	0,00
Koninklijke DSM NV	3,5%	**0,00**	0,18	0,01	0,24
DSV A/S	5,4%	**0,00**	-0,01	0,00	0,03

Principaux contributeurs négatifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
Merck KGaA	3,8%	**0,00**	0,09	-0,01	0,13
Kingspan Group PLC	2,3%	**0,00**	0,02	0,00	0,06
BioMerieux	2,8%	**0,00**	-0,02	0,00	0,02
Croda International PLC	0,6%	**0,00**	-0,04	0,00	0,01
AstraZeneca PLC	4,2%	**0,00**	-0,04	0,00	0,01

Meilleurs scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
Merck KGaA	3,8%	**1,50**	0,13
Kingspan Group PLC	2,3%	**1,50**	0,06
BioMerieux	2,8%	**1,50**	0,02
Croda International PLC	0,6%	**1,50**	0,01
AstraZeneca PLC	4,2%	**1,50**	0,01

Moins bons scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
Lonza Group AG	5,2%	**2,52**	0,34
Air Liquide SA	1,4%	**2,02**	1,10
Edenred	2,8%	**1,93**	0,00
Koninklijke DSM NV	3,5%	**1,75**	0,24
Teleperformance	7,0%	**1,75**	

Principaux scores manquants

Nom	% encours	**Poids Score Temp.**
IMCD NV	5,5%	**15,38%**
ID Logistics Group	3,2%	**9,92%**
Oeneo SA	0,8%	**8,54%**
Gaztransport Et Technigaz SA	1,1%	**3,44%**
VAT Group AG	3,1%	**1,45%**

Pressions environnementales

	Mesures
Consommation (m3/an/M€)	22
Usage Production (ha/M€)	0

Source : DNCA Finance. Données au 31 décembre 2021 susceptibles de varier dans le temps. Ces données correspondent au périmètre analysé dans l'étude de trajectoire de la température (instruments réduits aux actions, obligations d'entreprises et convertibles

REPORTING **2021**

ARTICLE 29

CENTIFOLIA

	Encours (M€) 31/12/2021	Politique / Stratégie ESG	Objectif de gestion	Approche extra-financière
CENTIFOLIA	1 010	• Gestion ISR de Conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <2/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion des armes controversées Politique d'exclusion	L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée (5 ans).	Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il peut investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels = que définis par la classification de l'UE.

	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	Démarche d'amélioration et mesures correctives
CENTIFOLIA	Lors de la publication du document « Trajectoire Climat », DNCA Finance vise l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100. Les objectifs sont de deux sortes : • Objectifs qualitatifs à court terme • Ambitions quantitatives à moyen et long terme *(Cf. section V.A du rapport Art. 29)* L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. *(Cf. section V.B du rapport Art. 29)*	Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. *(Cf. section VI.A du rapport Art.29)* A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP : • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) *(Cf. section VI.B du rapport Art.29)*	DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont : • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) *(Cf. section VII.A et B du rapport Art.29)*	Non applicable

CENTIFOLIA

Principales caractéristiques et mesures

	Mesures
Classes d'actifs	Equity
Zone d'investissement	France
AUM	1007,4
% DNCA	4,4%
Nombre d'émetteurs	40
Couverture des encours en %	71,5%
Couverture des émetteurs en %	50,0%

	Mesures
Intensité carbone	118,1
Empreinte carbone pondérée	167,3
Empreinte carbone absolue	169061
T°c - Disponible	2,08
T°c - Défaut	2,18
T°c - Completed	2,17

Principaux contributeurs positifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
APERAM SA	0,0%	**0,03**	-0,04	-0,03	0,00
ArcelorMittal SA	0,6%	**0,03**	0,38	0,25	0,71
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	3,7%	**0,01**	0,01	0,00	0,06
Arkema SA	1,9%	**0,00**	0,05	0,00	0,11
TotalEnergies SE	9,2%	**0,00**	0,33	0,01	0,39

Principaux contributeurs négatifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
STMicroelectronics NV	5,0%	**-0,01**	-0,02	0,00	0,02
Sanofi	7,6%	**-0,01**	-0,03	0,00	0,01
Orange SA	5,4%	**-0,01**	-0,03	0,01	0,01
Fnac Darty SA	3,3%	**-0,01**	-0,04	0,01	0,00
Publicis Groupe SA	2,2%	**-0,01**	-0,04	0,01	0,00

Meilleurs scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
STMicroelectronics NV	5,0%	**1,50**	0,02
Sanofi	7,6%	**1,50**	0,01
Orange SA	5,4%	**1,50**	0,01
Fnac Darty SA	3,3%	**1,50**	0,00
Publicis Groupe SA	2,2%	**1,50**	0,00

Moins bons scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
APERAM SA	0,0%	**3,05**	0,00
ArcelorMittal SA	0,6%	**3,01**	0,71
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	3,7%	**2,00**	0,06
Arkema SA	1,9%	**1,93**	0,11
TotalEnergies SE	9,2%	**1,87**	0,39

Principaux scores manquants

Nom	% encours	**Poids Score Temp.**
Societe LDC SA	2,3%	**7,01%**
Dassault Aviation SA	2,6%	**0,62%**
Stellantis NV	0,3%	**0,20%**
Eutelsat Communications SA	1,3%	**0,19%**
Metropole Television SA	1,1%	**0,09%**

Pressions environnementales

	Mesures
Consommation (m3/an/M€)	309
Usage Production (ha/M€)	<0,1

Source : DNCA Finance. Données au 31 décembre 2021 susceptibles de varier dans le temps. Ces données correspondent au périmètre analysé dans l'étude de trajectoire de la température (instruments réduits aux actions, obligations d'entreprises et convertibles

REPORTING **2021**

ARTICLE 29

DNCA INVEST VALUE EUROPE

	Encours (M€) 31/12/2021	Politique / Stratégie ESG	Objectif de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST VALUE EUROPE	840	. Gestion ISR de Conviction . Best-in-Universe . Exclusion des notations <2/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) . Politique de vote et d'engagement . Politique d'exclusion des armes controversées . Politique d'exclusion	Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant : STOXX EUROPE 600 Net Return (code Bloomberg : SXXR), sur l'horizon d'investissement recommandé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).	Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il peut investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels = que définis par la classification de l'UE.

	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	Démarche d'amélioration et mesures correctives
DNCA INVEST VALUE EUROPE	Lors de la publication du document « Trajectoire Climat », DNCA Finance vise l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100. Les objectifs sont de deux sortes : • Objectifs qualitatifs à court terme • Ambitions quantitatives à moyen et long terme *(Cf. section V.A du rapport Art. 29)* L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. *(Cf. section V.B du rapport Art. 29)*	Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. *(Cf. section VI.A du rapport Art.29)* A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP : • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) *(Cf. section VI.B du rapport Art.29)*	DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont : • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) *(Cf. section VII.A et B du rapport Art.29)*	Non applicable

DNCA INVEST VALUE EUROPE

Principales caractéristiques et mesures

	Mesures
Classes d'actifs	Equity
Zone d'investissement	Europe
AUM	801,9
% DNCA	3,5%
Nombre d'émetteurs	44
Couverture des encours en %	61,5%
Couverture des émetteurs en %	59,1%

	Mesures
Intensité carbone	161,1
Empreinte carbone pondérée	191,7
Empreinte carbone absolue	161021
T°c - Disponible	1,80
T°c - Défaut	2,12
T°c - Completed	1,97

Principaux contributeurs positifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
BASF SE	2,2%	**0,02**	0,07	0,04	0,17
ISS A/S	2,5%	**0,01**	-0,03	-0,01	0,01
CNH Industrial NV	1,6%	**0,01**	-0,04	-0,01	0,00
Anglo American PLC	2,5%	**0,01**	0,10	0,02	0,16
Danone SA	1,0%	**0,01**	-0,04	-0,01	0,00

Principaux contributeurs négatifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
LANXESS AG	2,8%	**-0,01**	0,15	-0,02	0,16
Enel SpA	1,9%	**-0,01**	0,08	-0,01	0,10
Nexans SA	2,9%	**-0,01**	-0,01	0,00	0,03
FLSmidth & Co A/S	2,6%	**-0,01**	-0,03	0,00	0,01
Sanofi	2,5%	**-0,01**	-0,03	0,00	0,01

Meilleurs scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
LANXESS AG	2,8%	**1,50**	0,16
Enel SpA	1,9%	**1,50**	0,10
Nexans SA	2,9%	**1,50**	0,03
FLSmidth & Co A/S	2,6%	**1,50**	0,01
Sanofi	2,5%	**1,50**	0,01

Moins bons scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
BASF SE	2,2%	**2,70**	0,17
ISS A/S	2,5%	**2,31**	0,01
CNH Industrial NV	1,6%	**2,12**	0,00
Anglo American PLC	2,5%	**2,04**	0,16
Danone SA	1,0%	**2,00**	0,00

Principaux scores manquants

Nom	% encours	**Poids Score Temp.**
SBM Offshore NV	2,7%	**15,07%**
Associated British Foods PLC	3,1%	**3,93%**
Autogrill SpA	2,3%	**1,63%**
Fresnillo PLC	1,7%	**1,38%**
Dassault Aviation SA	2,0%	**0,48%**

Pressions environnementales

	Mesures
Consommation (m3/an/M€)	1232
Usage Production (ha/M€)	0

Source : DNCA Finance. Données au 31 décembre 2021 susceptibles de varier dans le temps. Ces données correspondent au périmètre analysé dans l'étude de trajectoire de la température (instruments réduits aux actions, obligations d'entreprises et convertibles

REPORTING **2021**

ARTICLE 29

DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

	Encours (M€) 31/12/2021	Politique / Stratégie ESG	Objectif de gestion	Approche extra-financière
DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS		• Gestion ISR de Conviction • Best-in-Universe • Exclusion des notations <4/10 en Responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion) • Recherches d'externalités positives liées à la Transition Durable • Politique de vote et d'engagement • Politique d'exclusion des armes controversées • Politique d'exclusions	Le compartiment recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI All Countries World Index Net Total Return (Euro) pendant la durée de placement recommandée. (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG)	Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers une économie bas carbone qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence. Le Compartiment considère au moins les objectifs suivants et procède à la publication de ces indicateurs ESG dans le cadre du suivi et de l'évolution de la performance ESG du portefeuille : - Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc. - Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc. - Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc. - Notation qualité ESG globale.

	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	Démarche d'amélioration et mesures correctives
DNCA INVEST GLOBAL LEADERS	Lors de la publication du document « Trajectoire Climat », DNCA Finance vise l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2100. Les objectifs sont de deux sortes : • Objectifs qualitatifs à court terme • Ambitions quantitatives à moyen et long terme *(Cf. section V.A du rapport Art. 29)* L'outil « ABA Temp » donne la possibilité d'analyser la température ex-post et d'intégrer cette dimension dans les décisions d'investissement. *(Cf. section V.B du rapport Art. 29)*	Les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique sont en cours de révision, de même que ceux de la Commission Européenne. DNCA Finance préfère approfondir l'analyse et l'appropriation des enjeux, des méthodes et des indicateurs dans une phase d'appropriation avant de se fixer des objectifs plus précis. *(Cf. section VI.A du rapport Art.29)* A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP : • Consommation d'eau (en mégalitre par an) • Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an) *(Cf. section VI.B du rapport Art.29)*	DNCA Finance a choisi de retenir plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont : • Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés) ou d'agences de notation (émetteurs souverains) • Controverses suivies par ABA (émetteurs privés), ou issues d'agences de notation • Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat) et à la biodiversité • Données brutes (exposition aux énergies fossiles, expositions sectorielles, etc.) *(Cf. section VII.A et B du rapport Art.29)*	Non applicable

DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

Principales caractéristiques et mesures

	Mesures
Classes d'actifs	Equity
Zone d'investissement	Global
AUM	665,9
% DNCA	2,9%
Nombre d'émetteurs	45
Couverture des encours en %	29,9%
Couverture des émetteurs en %	26,7%

	Mesures
Intensité carbone	85,7
Empreinte carbone pondérée	15,1
Empreinte carbone absolue	12169
T°c - Disponible	2,84
T°c - Défaut	2,95
T°c - Completed	2,93

Principaux contributeurs positifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
SUMCO Corp	2,4%	**0,03**	1,18	0,78	2,03
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	2,6%	**0,03**	0,21	0,13	0,41
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	2,3%	**0,03**	0,00	0,00	0,07
Thermo Fisher Scientific Inc	2,9%	**0,00**	-0,01	0,00	0,04
Daiichi Sankyo Co Ltd	2,5%	**0,00**	0,01	0,00	0,05

Principaux contributeurs négatifs au score de température

Nom	% encours	**Effet °c**	Effet poids	Effet interaction	Contrib.
Infineon Technologies AG	2,2%	**-0,01**	0,14	-0,03	0,14
Unilever PLC	2,3%	**-0,01**	0,02	0,00	0,05
AstraZeneca PLC	2,7%	**-0,01**	-0,02	0,00	0,02
ASML Holding NV	2,2%	**-0,01**	-0,02	0,01	0,02
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	2,3%	**-0,01**	-0,04	0,01	0,01

Meilleurs scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
Infineon Technologies AG	2,2%	**1,50**	0,14
Unilever PLC	2,3%	**1,50**	0,05
AstraZeneca PLC	2,7%	**1,50**	0,02
ASML Holding NV	2,2%	**1,50**	0,02
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	2,3%	**1,50**	0,01

Moins bons scores de température

Nom	% encours	**Score Temp.**	Contrib.
SUMCO Corp	2,4%	**3,20**	2,03
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	2,6%	**3,05**	0,41
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	2,3%	**3,05**	0,07
Thermo Fisher Scientific Inc	2,9%	**1,93**	0,04
Daiichi Sankyo Co Ltd	2,5%	**1,75**	0,05

Principaux scores manquants

Nom	% encours	**Poids Score Temp.**
Samsung SDI Co Ltd	2,2%	**14,67%**
Roche Holding AG	3,0%	**3,49%**
VAT Group AG	2,2%	**3,30%**
CSL Ltd	2,9%	**2,10%**
FANUC Corp	2,2%	**1,79%**

Pressions environnementales

	Mesures
Consommation (m3/an/M€)	11
Usage Production (ha/M€)	0

Source : DNCA Finance. Données au 31 décembre 2021 susceptibles de varier dans le temps. Ces données correspondent au périmètre analysé dans l'étude de trajectoire de la température (instruments réduits aux actions, obligations d'entreprises et convertibles

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dnca-investments.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00
Email : dnca@dnca-investments.com - dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.

DNCA INVESTMENTS

_ DNCA Finance
19 place Vendôme – 75001 Paris
Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00
Contact : dnca@dnca-investments.com

dnca-investments.com